

Préparé par
Maya Cachecho
et Pierre Noreau



Rapport d'activités 2021- 2022

Table des matières

L’Institut québécois de réforme du droit et de la justice	p. 3
Priorité 1 — Financement de l’Institut et partenariat	p. 4
Priorité 2 — Communications	p. 5
Priorité 3 — Recherche	p. 5
1- Projet de recherche 1 : Justice de proximité	p. 6
2- Projet de recherche 2 : Droit en contexte de crise	p. 7
3- Projet de recherche 4 : Caméras portatives des policiers	p. 8
4- Projet de recherche 5 : Justice en ligne	p. 9
Priorité 4 — Consultation publique	p. 10
Priorité 5 — Collaborations externes	p. 11
1- Coopération sur le plan canadien	p. 11
2- Coopération sur le plan international	p. 12
Priorité 6 — Gouvernance, fonctionnement et administration	p. 12
1. Gestion générale	p. 12
2. Gouvernance de l’Institut	p. 13
3. Activités des instances	p. 14
4. Personnel administratif et de recherche	p. 15
Annexes	p. 16

L’Institut québécois de réforme du droit et de la justice

Créé en 2018, l’*Institut québécois de réforme du droit et de la justice* (IQRDJ) est un organisme indépendant de réforme et de recherche. Il œuvre à l’adaptation continue de la législation et du système judiciaire à la réalité contemporaine dans la perspective d’un plus grand accès des citoyens au droit et à la justice et favorise la participation publique dans l’orientation et la définition des lois.

Financé d’une manière qui assure son autonomie, l’IQRDJ mobilise des compétences dans toutes les Facultés de droit au Québec, et, au-delà des sciences juridiques, dans plusieurs autres disciplines et domaines de la connaissance. Il fait appel à l’expertise des praticiens. La nature interdisciplinaire et comparative de ses travaux ouvre la porte à un élargissement des visées de la recherche juridique. Les recherches menées par l’IQRDJ sont conduites dans le respect des conditions éthiques de la recherche.

Ses travaux documentent les grandes orientations susceptibles de fonder les futures législations. Collaborant avec des organismes remplissant la même mission, au Canada et à l’étranger, il s’intéresse notamment à l’harmonisation des normes dans une perspective qui est au cœur de la tradition juridique québécoise.

L’Institut accorde une importance centrale à la consultation et à la participation publique, chaque fois que ses travaux exigent une meilleure compréhension des attentes sociales en matière de droit et de justice. Il encourage sous diverses formes la prise en compte des attentes de citoyens à l’égard des lois, et a fait de la participation le second axe de sa mission.

L’Institut entretient des relations permanentes avec tous les segments du monde juridique et de la société civile, de manière à s’assurer de la pertinence sociale de ses travaux.

Priorité 1 : Financement de l'Institut et partenariat

L'Institut québécois de réforme du droit et de la justice poursuit ses activités avec le soutien de plusieurs ministères et plusieurs organismes québécois et canadiens. Cette diversité de financement est une condition de son indépendance. L'IQRDJ tient à remercier les contributions financières pour la mission de l'IQRDJ : *Ministère de la Justice du Québec*, Justice Canada, la *Chambre des notaires* (Fonds d'Études Notariales, SOQUIJ, Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal et le projet ADAJ qui soutiennent financièrement le fonctionnement et la mission de l'Institut.



Les démarches auprès des acteurs publics et institutionnels susceptibles de favoriser le financement, le développement des activités et de recherche de l'Institut ont été nombreuses et continues, tout au cours de l'année 2021-2022. Plusieurs institutions et organismes contribuent au financement de l'un ou l'autre des projets, citons notamment les facultés de droit du Québec (Université de Montréal, Département des sciences juridiques de l'UQAM, Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, Faculté de droit de l'Université McGill), le Secrétariat aux affaires canadiennes du Québec, la Fondation du Barreau du Québec, le ministère de la justice du Québec, le ministère de la Sécurité publique, le Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires,



Priorité 2 : Communication

La communication publique est une exigence inhérente aux activités de recherche et de participation de l'Institut dont la fonction est de nature collective. Les rapports de recherche produits à la demande de l'Institut ont ainsi vocation à être publiés, et les événements de consultation initiés par l'IQRDJ sont de nature publique.

Sur plan des communications, l'IQRDJ alimente de façon continue un site WEB : <https://www.iqrdj.ca/>, où sont affichés les rapports de recherche produits par l'Institut et les conclusions de ses activités de consultation.

L'Institut continue à produire également les infolettres envoyés à tous les membres inscrits.

Priorité 3 : Recherche

La première des missions de l'*Institut québécois de réforme du droit et de la justice* est la conduite de travaux de recherche interdisciplinaires sur les conditions d'évolution et de réforme de la législation et de la justice.

L'année 2021-2022 a été riche, tant en regard des projets développés que des activités de recherche menées et conclues par une grande diversité d'équipes. Cette année a été marquée par la naissance de deux nouveaux projets : 1) Justice en matière familiale et 2) Justice en ligne.

A cet effet, l'Institut salue le travail accompli par la Directrice scientifique de l'Institut, la professeure Catherine Piché, ainsi que tous les membres du Comité scientifique, les professeur(e)s : Marie-Ève Arbour, Jean-Marie Dufour, Hugo Cyr, Christiane Guay, Sophie Thériault et Jean-Philippe Warren.

Projets et opérations courantes	Sources	Avancement
Cours Municipales/ Justice de proximité (EN COURS)	MJQ	Rapport du chantier 2 déposé; Chantiers 3 et 4 se poursuivent Consultation en cours
Régime d'exception (initié par l'IQRDJ) (EN COURS)	Secrétariat aux affaires canadiennes Chambre des notaires Fondation du Barreau Faculté de droit UdeM Faculté ULaval Département des sciences juridiques Faculté de droit UQAM McGill Faculté de droit UOttawa Faculté de droit USherbrooke	Projet de recherche démarré Approbation éthique obtenue Recherche en cours
Caméras portables (EN COURS)	Ministère de la sécurité publique	Projet de recherche en voie de conclusion
Justice en matière familiale (NOUVEAU)	MJQ	Contrat signé Annonce officielle du MJQ à venir Équipe en construction
Justice en ligne (initié par l'IQRDJ) (NOUVEAU)	Fondation du Barreau	Subvention obtenue en mai 2022 Équipe constituée

1- Projet de recherche : Justice de proximité

À la demande du ministère de la Justice du Québec, l'IQRDJ poursuit la réalisation du projet *Justice de proximité*. Cette étude est fondée sur l'évolution des cours et de la justice municipales au Québec dans le cadre d'une analyse comparée. La recherche comprend quatre chantiers :

Chantier 1 : Une étude de contenu et une synthèse des travaux réalisés au sujet de la réforme de la justice municipale au cours de la période 2000-2020 :

Ce chantier a été conclu. Le Rapport final, rédigé par le professeur Guillaume Rousseau de l'Université de Sherbrooke, a été envoyé au ministère de la Justice du Québec ([Annexe 1](#)).

Chantier 2 : Une étude comparée, des modèles, des structures, des instances et des services de justice de proximité au sein d'autres juridictions :

Ce chantier a été conclu. Le Rapport final, rédigé par le professeur Stéphane Bernatchez et son équipe de recherche, de l'Université de Sherbrooke (200 pages), a été livré au ministère de la Justice du Québec ([Annexe 2](#)).

Chantiers 3 et 4 - le Chantier 3 (Une étude des décisions prises par certaines cours municipales québécoises) et le Chantier 4 (Une analyse des délais judiciaires en matière de justice municipale) :

Ces chantiers sont fondés sur l'analyse comparée des juridictions municipales, sur une période standard exploitant les banques de données judiciaires des différentes juridictions municipales québécoises. Ils sont dirigés par les professeures Chloé Leclerc de l'Université de Montréal, en collaboration avec les professeurs Dominique Bernier de l'UQAM et Yanick Charrette de l'Université Laval.

Les travaux des chantiers 3 et 4 se sont poursuivis avec succès au cours de l'année 2021-2022, alors que l'accès aux bases de données obtenues des cours municipales à été rendu possible grâce à la collaboration du ministère de la Justice, de SOQUIJ, de la juge en chef adjointe de la Cour du Québec responsable des cours municipales, et des greffes des différentes cours.

Rappelons qu'il s'agit d'une étude comparée réalisée sur un échantillon raisonné et représentatif des décisions prises par une cinquantaine de cours municipales québécoises, en regard de certaines infractions, de manière à en apprécier la stabilité et l'harmonisation.

2- Projet de recherche : Régimes d'exceptions

Le projet sur les *Régimes d'exception* concerne la définition des paramètres d'un régime applicable à la gouvernance publique et juridique de la société québécoise en contexte de crise. En effet, la pandémie en cours a démontré les limites d'un régime de gouvernance totalement centré sur la santé publique, de même qu'elle pose la question de l'action publique dans le cadre de crises susceptibles de frapper ultérieurement la société québécoise, qu'elle soit d'origine économique, informatique, environnementale, financière, etc. Cette question est en lien avec les mécanismes juridiques et politiques nécessaires à une réponse adaptée au contexte institutionnel québécois et fédéral.

Ce projet, initié par l'IQRDJ, comprend deux chantiers principaux :

- Le premier chantier vise à dresser le bilan de l'expérience COVID-19 étudiée par grands secteurs d'activité, à partir d'une approche empirique. À cet effet, la méthodologie de la collecte de données, l'identification des répondants et la stratégie de recrutement ont été déterminés par l'équipe de recherche. La conduite et l'analyse des entretiens semi-dirigés auront lieu au cours de la prochaine année.
- Le deuxième chantier prévoit la conduite d'une recherche bibliographique internationale et systématique sur les régimes d'exception en contexte de crise, développés au sein d'autres juridictions, notamment au sein des autres provinces canadiennes, au niveau fédéral et au sein d'États fondés sur le principe fédéral. À cette étape du processus, nous avons entre les mains le plan de travail mentionné ci-haut, lequel structurera nos démarches futures et servira de plan de rédaction pour le rapport. Ce plan se veut évidemment suffisamment flexible pour s'ajuster à l'évolution du travail. Une bibliographie préliminaire a également été préparée. Cette dernière permettra de lancer plus efficacement la revue de littérature nécessaire à la rédaction du rapport, mais aussi et surtout la partie comparative de la recherche.

Le premier facteur de succès du projet tient à la collaboration et à la mobilisation d'une dizaine d'experts québécois autour des problématiques ciblées. En effet, il s'agit du premier projet de recherche initié par l'Institut lui-même. Il réunit des chercheurs de toutes les Facultés de droit au Québec. L'équipe est composée de Johanne Poirier (Université McGill), Catherine Mathieu (UQAM), Patrick Taillon (ULaval), Maxime St-Hilaire (UdeS), David Robitaille (UofO), Vincent Gautrais (UdeM), et Marie-Ève Couture-Ménard (UdeS). Elle est coordonnée par deux professionnels de recherche, Dave Guénette (postdoctorant à l'Université McGill) et Évelyne Jean-Bouchard (aujourd'hui professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke). Cette équipe est dotée d'une expertise solide et polyvalente en droit constitutionnel, en matière de fédéralisme, notamment dans tout ce qui a trait aux chevauchements entre les juridictions provinciale et fédérale. Cette expertise permet ainsi de couvrir plusieurs domaines où des crises pourraient survenir, notamment en santé, en technologie et en environnement.

- L'équipe-projet s'est réunie deux fois, le 12 novembre et le 6 décembre 2021, et a poursuivi ses activités dans le cadre de rencontres menées en petits groupes et dans la foulées multiples échanges par courriels.
- L'établissement d'un plan de travail, comprenant une table des matières provisoires conçue dans le cadre d'une bibliographie préliminaire.
- L'élaboration d'un protocole éthique soumis pour approbation au Comité d'éthique de la recherche - Société et culture (CER-SC) de l'Université de Montréal. Cette approbation a été obtenue le 4 février 2022.
- L'embauche d'une auxiliaire de recherche pour appuyer dans le volet empirique du projet sur les régimes d'exception. Il s'agit de Javiera Araya Moreno qui a une solide expérience avec les entretiens semi-dirigés (analyse de 30 entretiens).

Le deuxième facteur clé du succès du projet concerne la consolidation de partenariats. En plus de la subvention de la Chambre des notaires, l'organisme Mitacs et le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes finance également ce projet. Ces partenariats permettent d'accroître la portée, la visibilité et la diffusion des résultats du projet, notamment auprès des décideurs politiques.

Les résultats de la recherche prendront la forme d'un *Rapport public de recherche avec des recommandations* (au cours de l'année 2023) proposant deux ou trois modèles de régime d'exception applicables à la gouvernance politique et juridique de la société québécoise en contexte de crise. La recherche sera conduite dans le cadre de quatre chantiers de recherche.

3- Projet de recherche : Caméras portatives des policiers

Le projet porte sur le port et l'usage de caméras portatives (parfois appelées caméras corporelles) dans le cadre des activités policières courantes, au Québec. Il est le produit d'un mandat confié à l'Institut par le ministère de la Sécurité publique.

Il prévoit plus spécifiquement la tenue de trois chantiers de recherche complémentaires permettant de documenter la « réception sociale » de ces nouvelles technologies, les effets associés à leur implantation et à leur usage sur la pratique policière, et les effets du recours à ces appareils sur la nature (la structuration et la régulation) des relations entre policiers et citoyens. Les données tirées de chaque chantier permettront une analyse croisée des dimensions reliées à l'implantation et à l'usage de ces caméras. Le projet est fondé sur les données tirées de 4 projets pilotes initiés par la Sûreté du Québec dans les MRC de Rimouski-Neigette, Vallée de l'Or, Beauharnois-Salaberry et Drummond.

Les trois chantiers du projet prévoient :

[Chantier 1 : L'administration d'un sondage populationnel dans chaque MRC ;](#)

Chantier 2 : La conduite d’entrevues auprès des policiers utilisateurs ;

Chantier 3 : Une étude des interactions entre policiers et citoyens.

Le projet a donné lieu à la constitution, en juin 2021, d’une équipe issue du domaine de la criminologie, dirigée par le professeur Rémi Boivin de l’Université de Montréal. La recherche a conduit à la rédaction d’un premier rapport en mars 2022, soumise au ministère de la Sécurité publique (Annexe 3). Un second rapport est prévu pour l’automne 2022, tous deux seront rendus publics.

Rappelons que l’objectif du projet est essentiellement descriptif. Il s’agit de documenter les effets observables d’une nouvelle pratique, sur les représentations et les pratiques sociales reliées au travail policier. Il n’a pas pour objet la proposition de recommandations ou d’orientations particulières, mais offrira une mesure objective du phénomène. Les résultats de la recherche alimentent le rapport du Comité de travail sur l’implantation des caméras portable réuni par le MSP et dont le rapport, déposé en juin 2022, est alimenté par les travaux de l’équipe-projet dirigée par le Professeur Boivin. Le président de l’IQRDJ assure les interactions entre le comité et l’équipe-projet de manière à assurer l’indépendance de l’équipe de recherche.

4- Projet de recherche : La justice en ligne

L’équipe de l’Institut a élaboré un projet de recherche en partenariat avec le Laboratoire de Cyberjustice de l’Université de Montréal. Il a été déposé dans le cadre de l’appel à projet de la Fondation du Barreau. Sa réalisation est rendue possible dans le cadre d’une subvention de 30 000\$ octroyée par la Fondation du Barreau du Québec.

Ce projet porte sur les effets des pratiques de justices dématérialisées sur le droit à la protection des informations personnelles et la protection de vie privée.

D’un point de vue juridique, ces risques concernent plus particulièrement la protection des renseignements personnels susceptibles d’être compromise lorsqu’il s’agit d’héberger et de partager sur des plateformes virtuelles des informations sensibles, comme des dossiers médicaux, ou encore lorsque survient un changement de représentants agissant dans un dossier. Par ailleurs, le virtuel réorganise la dynamique publique/privée, les espaces et les relations de manière particulière. Ainsi, nous pouvons supposer que la vue sur le domicile et la mise en évidence la condition sociale et familiale des témoins et des parties et que cette intrusion dans la sphère privée peut menacer la distance nécessaire à l’appréciation de la preuve ou influencer les perceptions en ce qui a trait à la crédibilité des témoins ou des parties.

Ce projet est actuellement soumis au Conseil scientifique et en fonction de son approbation, il sera déposé auprès des membres du CI pour adoption.

Priorité 4 : Consultation publique

La mission de l'Institut vise un plus grand accès au droit et à la justice. À cette fin, il doit notamment s'assurer de la contribution directe du public à la définition de ces orientations.

Dans cette perspective, l'IQRDJ a organisé en 2020-2021 la *Grande Assemblée du Droit et de la Justice*. L'objectif de cette consultation publique était d'associer les citoyens et les citoyennes à la définition des orientations, des thèmes et des enjeux susceptibles d'orienter les priorités futures de l'Institut. Il s'agissait aussi de faire connaître l'Institut dans l'espace public et de créer des partenariats, tant au sein de la communauté juridique (déjà largement représentée au sein de l'Institut) qu'au sein de la société civile. Les principales étapes de cette vaste consultation publique sont brièvement rappelées dans le cadre du rapport d'activités 2020-2021.

À l'occasion de la *Grande Assemblée du Droit et de la Justice* du 19 mars 2021, plus de 150 citoyens ont participé au débat.

Dans la foulée de la Grande assemblée, le Conseil exécutif a créé trois comités de suivi, composés chacun de six à huit membres du Conseil de l'Institut, afin de concevoir des priorités sous la forme de projets durant l'année 2021-2022 : le Comité sur la participation citoyenne, le Comité sur l'accès aux lois, le Comité sur l'accès aux services juridiques. Le contexte de création de ces comités, les priorités qui leur ont été confiées et un aperçu des travaux qu'ils ont menés sont succinctement exposés à la suite.

Les comités de suivi se sont vus confier les priorités suivantes :

Priorités confiées au Comité sur la participation citoyenne

P4 Réaliser un bilan des formes de participation déjà expérimentées au Québec et à l'étranger, des principes sur lesquels elles reposent, et de leur potentialité à permettre aux citoyens et aux citoyennes de contribuer concrètement à l'élaboration des lois.

P6 Expérimenter un dispositif de consultation législative et de suivi des recommandations qui en sont issues, favorisant l'inclusion des citoyens et des citoyennes de toutes conditions sociales, en explorant notamment les possibilités offertes par les technologies numériques.

Priorités confiées au Comité sur l'accès aux lois

P1 Répertorier les modèles de diffusion existants en matière d'information juridique, de manière à en faciliter l'accès, tant en milieu scolaire qu'au sein de la société, et qu'à cette fin il constitue une table de concertation regroupant les parties prenantes : citoyens et citoyennes, organismes sans but lucratif, ordres professionnels, magistratures, ministère de la Justice, ministère de l'Éducation, etc.

P8 Analyser les supports qui rendraient la présentation des textes de loi plus intelligible pour les citoyens et les citoyennes, en privilégiant notamment l'organisation de l'information, l'utilisation des technologies numériques et la production de documents d'accompagnement.

Priorités confiées au Comité sur l'accès aux services juridiques

P12 Cibler notamment les groupes vulnérables, les populations régionales et les communautés autochtones dans tout projet visant un meilleur accès au droit, qu'il soit limité par l'analphabétisme, les inaptitudes numériques, les difficultés linguistiques ou l'isolement géographique, particulièrement en diversifiant le rôle des juristes œuvrant au sein des cliniques juridiques et des organismes sans but lucratif.

P13 Établir un bilan des innovations qui ont été introduites au cours des dernières années dans le système de justice, y compris en matière de justice alternative, pour repérer les progrès réalisés et les lacunes à combler.

P14 Étudier les pratiques juridiques contemporaines dans une perspective visant à rendre ces services abordables et proportionnés aux besoins réels et diversifiés des citoyens et citoyennes, de même que les mécanismes efficaces de contrôle de ces pratiques.

P3 Explorer les modes d'intervention sociale permettant d'aborder les questions juridiques dans une perspective transversale, en favorisant tout particulièrement une prise en charge multidisciplinaire et interprofessionnelle des réalités vécues par les citoyens et les citoyennes.

Les comités doivent remettre au Conseil exécutif un rapport d'étape (après 6 réunions) et un rapport final (après 12 réunions). Ils sont structurés par des rencontres mensuelles successives, Les trois tableaux suivants présentent, en abrégé, le calendrier de travail de chacun des comités à ce sujet.

COMITÉ SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE		
RÉUNION	DATE	SUJETS
R0	18 octobre 2021	breffage d'orientation avec le Président de l'IQRDJ
R1	11 novembre 2021	détermination d'un quorum ; rappel des mandats du comité ; partage d'idées ; besoins en recherche
R2	2 décembre 2021	stratégie de travail ; synthèse des fiches d'orientation ; Boîte à outils (bibliographie) ; planification des réunions de l'année 2022
R3	25 janvier 2022	stratégie de travail ; calendrier de travail ; travail sur le Projet #4
R4	23 février 2022	modification de la synthèse des orientations (Projet #4)

L'IQRDJ entend continuer à développer son volet sur la consultation publique dans les années à venir. En novembre 2022, l'Institut organisera ainsi une consultation publique sur le thème de la justice familiale. Elle pourra s'arrimer aux travaux menés dans le domaine de la justice familiale (*supra*).

Priorité 5 : Collaborations externes

Coopération sur le plan canadien

L'Institut accorde une grande importance à ses relations avec les institutions qui poursuivent une mission équivalente à la sienne. C'est notamment le cas des autres

organismes de réforme du droit au Canada réunis au sein de la *Federation of Law Reform Agencies of Canada (FOLRAC)*, à laquelle l'IQRDJ a adhéré. Tout au cours de l'année 2021-2022, plusieurs rencontres ont (virtuellement) été tenues avec des membres du FOLRAC.

L'Institut est particulièrement soucieux de la place du Droit civil au sein de l'ordre juridique canadien et participe aux rencontres et travaux de la *Conférence sur l'harmonisation des lois au Canada*. Ainsi, la directrice générale de l'Institut Maya Cachecho continue à assurer la présidence du Groupe de travail sur l'harmonisation du droit des sociétés en nom collectifs et des joint-ventures au Canada.

Lors du budget déposé en mars 2021, le gouvernement fédéral annonçait la création d'une nouvelle Commission du droit du Canada. Des sommes de 18 millions de dollars sont réservées pour les fins de sa création, au cours des 5 prochaines années. Cette initiative sera l'occasion de consolider les liens entre l'IQRDJ avec les autres commissions canadiennes, notamment en favorisant la conception de projets sur les thèmes qui intéressent en priorité le gouvernement fédéral (racisme, droits autochtones et environnement) ou exigent un certain travail d'harmonisation des lois.

Coopération internationale

Le président de l'Institut Pr. Pierre NOREAU a rencontré les membres de l'*Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice* à Paris (IERDJ). L'Institut français mène des travaux assez similaires à ceux de l'IQRDJ, et des projets conjoints seraient envisageables.

De même, Pr. NOREAU a également rencontré la Délégation du Québec à Paris et le personnel de l'Organisation internationale de la Francophonie qui se sont intéressés aux travaux et la mission de l'IQRDJ. Il est envisageable de participer aux travaux préparatoires du sommet de la Francophonie prévue en novembre 2022.

Priorité 6 : Gouvernance, fonctionnement et administration

La mise sur pied de l'*Institut québécois de réforme du droit et de la justice*, a exigé dès la première année, un important travail de structuration, et l'établissement de procédures internes capables de garantir l'indépendance de l'Institut. Ces conditions de gouvernance influent également sur la pérennité de ses activités.

1- Gestion générale de l'Institut

Au cours de l'année 2021-2022, l'IQRDJ, a complété et déposé ses démarches pour l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance.

Rappelons que l'Institut a été créé par voie d'incorporation, il a obtenu un enregistrement à la TPS, à la TVQ et à la DAS (*déduction à la source*).

Sur le plan comptable, sa gestion est assurée par la firme *Gestias*. L'Institut a retenu les services d'un auditeur chargé d'établir annuellement les États financiers de la corporation (Massie-Turcotte). Les comptes de l'Institut sont hébergés à la Caisse Desjardins.

2- Gouvernance de l'Institut

L'année 2021-2022 a permis de tester la pertinence et le bon fonctionnement des structures de l'IQRDJ : *Conseil de l'Institut*, *Comité exécutif* et *Comité scientifique*. On s'est assuré du remplacement graduel des membres sortants de l'Institut, notamment du fait de leur nomination à la magistrature. Le Site Web de l'Institut présente le profil des membres actuels siégeant sur nos instances de même que les titulaires des responsabilités qui incombent à ses dirigeants. Le tableau 1 présente une liste des membres de l'Institut au 14 juin 2022.

Tableau 2 : Matrice des mandats IQRDJ 2019-2025 — à jour au 14 juin 2022

Nom	Organisme de rattachement	Terme prévu (Règlements généraux)	Renouvellement
Audet Pierre E.	<i>Comité initiateur</i> « conseiller »	3 AGA + 1 an (+1) <i>Puis dissolution du poste</i>	2021 CE (2022)
Beausoleil Danielle	Chambre des Notaires	2 ans + 2 ans	2021
Bélanger, Claudie	Cour du Québec (magistrature)	1 an + 2 ans (+ 2ans)	Tacite 2020 2022
Boulanger, Jacques	Tribunal administratif du Québec (magistrature)	2 ans + 2 ans	2021
Brizard Christiane	Ordre des Comptables (ordres professionnels)	2 ans + 2 ans + 2 ans	2021, 2023
Brodeur Johanne	Cour supérieure (magistrature)	1 an + 2 ans	Tacite 2020
Charbonneau Ariane	Éducaloi (communautaire)	2 ans + 2 ans	2021
Corte Elizabeth	<i>Comité initiateur</i> « secrétaire »	3 AGA + 2 ans <i>Puis dissolution du poste</i>	2021 CE
Devinat Mathieu	USherbrooke	1 an + 2 ans	Tacite 2020
Fafard-Marconi, Jennifer	CJP (communautaire)	1 an + 2 ans (+2 ans)	Tacite 2020 (2022)
Vacant	Représentante du public	1 an + 2 ans	Tacite 2020
Janda Richard	McGill	2 ans + 2 ans	2021
Labrecque Élise	MJQ	2 ans + 2 ans + 2 ans	2021, 2023
Martel Jean-Luc	Représentant du public	2 ans + 2 ans + 2 ans	2021, 2023

Noreau Pierre	UdeM « Président »	2 ans + 2 ans + 2 ans	2021, 2023
Vacant	uOttawa	1 an + 2 ans	Tacite 2020
Pariseau-Legault, Pierre	UQO	2 ans + 2 ans + 2 ans	2021, 2023
Roch François	UQAM	2 ans + 2 ans + 2 ans	2021, 2023
Rolland François	Comité initiateur « conseiller »	3 AGA + 1 an (+1) <i>Puis dissolution du poste</i>	2021 CE (2022)
Sarrazin Marie-Claude	Comité initiateur « conseillère »	3 AGA + 1 an (+1) <i>Puis dissolution du poste</i>	2021 CE (2022)
Sauvé Marc	(Barreau du Québec) Comité initiateur « Trésorier »	(1 an + 2 ans) 3 AGA + 2 ans	Tacite 2020 et 2021 CE
St-Louis Huguette	Comité initiateur « Vice-présidente »	2 ans + 2 ans + 2 ans	2021 CE, 2023CE
Tardif, Valérie	Justice Canada	2 ans + 2 ans (+2 ans)	2021 (2023)
Pierre Issalys	U Laval	2 ans + 2 ans	2021

3- Activités des instances de l'IQRDJ

Les instances de l'Institut se sont réunies sur une base régulière selon un calendrier prédéfini :

Séances du Conseil de l'Institut :	Séances du Comité exécutif :
18 mai 2021	14 avril 2021
15 juin 2021	12 mai 2021
19 octobre 2021	9 juin 2021
14 décembre 2021	13 octobre 2021
15 février 2022	10 novembre 2021
19 avril 2022	8 décembre 2021
	18 janvier 2022
	9 février 2022
	9 mars 2022

Le Comité scientifique :

Plusieurs rencontres et échanges ont été nécessaires au développement et des projets de recherche.

4- Personnel d'administration et de recherche

Administration :

Au cours de l'année 2021-2022, les fonctions suivantes ont été occupées par divers professionnels au sein de l'Institut, et trois postes ont été créés en vue d'assurer le fonctionnement de l'IQRDJ et la conduite de ses projets (en italique) :

Directrice générale	Maya Cachecho
<i>Conseillère aux instances</i>	Évelyne Jean-Bouchard
<i>Chargée de projet - recherches</i>	Évelyne Jean-Bouchard
<i>Chargé de projet – participation citoyenne</i>	Yan Sénéchal
Soutien à l'organisation des Comités thématiques	Inaara Haydari et Ana-Maria Morosanu

Projets de recherche :

6 étudiants à la maîtrise et au doctorat, ainsi que 2 postdoctorants ont été engagés dans les différents projets de recherche de l'Institut :

Projet 1 : justice de proximité
Guisela Patard, postdoctorante
Frédéric St-Pierre
Bénédicte Philippe
Projet 2 : Droit en contexte de crise
Javiera Araya-Moreno, doctorante
Dave Guenette, postdoctorant
Évelyne Jean-Bouchard, postdoctorante
Projet 3 : caméras portatives des policiers
Itizez Slama
Brigitte Poirier